Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Ecole (CP – CM2 – dispositif ULIS) Georgette Tailhades de Saint-Pons-de-Thomières

Création de cartes de vœux personnalisées

Date – Période – Durée : Décembre 2020 - 15 jours

Nombre de résidents volontaires: 21

Nombre d'enfants : 92

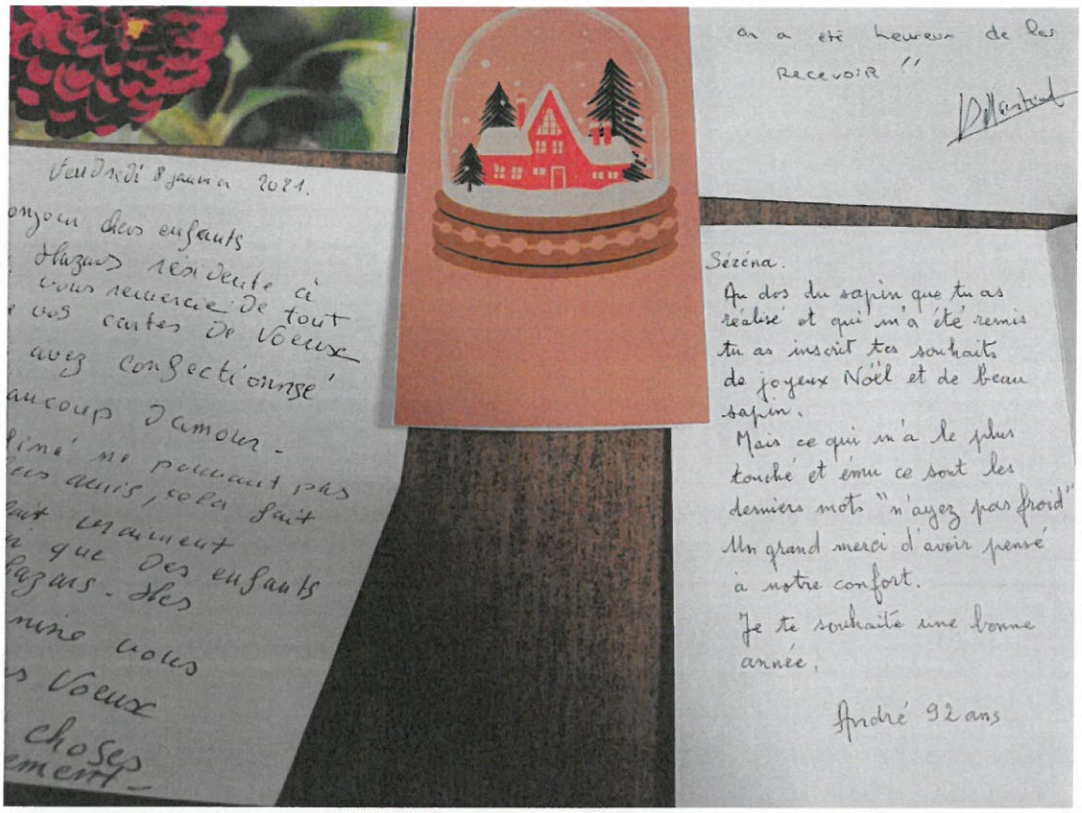

Exemples de cartes de vœux échangées entre les résidents et les écoliers.

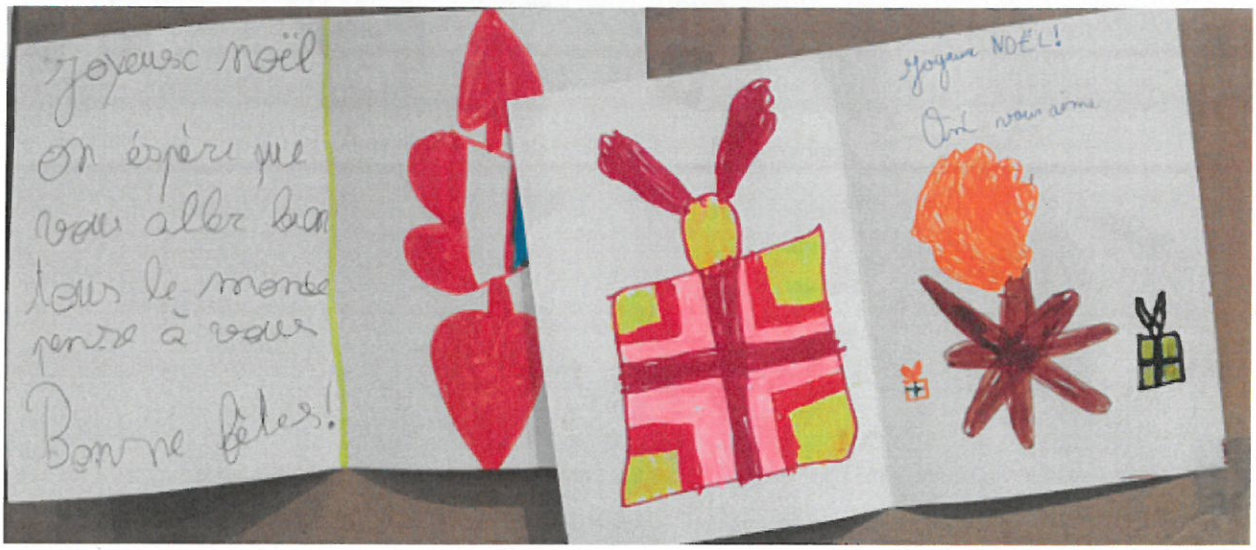

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Exposition temporaire de dessins pour Noël

Date – Période – Durée : Décembre 2020 - 5 jours

Nombre de résidents volontaires : 107

Nombre d'enfants : 92

Exposition temporaire dans un salon de l'EHPAD

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Collège (6e – 3e) du Jaur de Saint-Pons-de-Thomières

Chorale

Date – Période – Durée : A partir du 17 décembre 2020

Nombre de résidents volontaires: 36

Nombre d'enfants : 92

Répétition 1 entre la chorale de l'EHPAD et celle du collège

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Lycée Professionnel des métiers Jacques Brel de Saint-Pons-de-Thomières

Projet dans le cadre de l'épreuve du diplôme de Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Date – Période – Durée : Du 7 au 18 décembre 2020

Nombre de résidents volontaires: 10

Nombre d'élèves : 4

Résidente (73 ANS) en activité cognitive « qui-est-ce ? » avec une lycéenne grâce au numérique.

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Jeu « qui-est-ce ? » créé par les lycéennes

Reconnaitre des soignants-ressources pour la vie quotidienne dans l'EHPAD

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Construction d'un cadre photo avec des matériaux recyclés (cartons, feuilles, …)

Résident (87 ans) en activité création d'un cadre en matière recyclée, guidé étape par étape par une lycéenne grâce au numérique

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication interne

Université STAPS de Montpellier

Stage de Master - Prévention de la perte d'autonomie fonctionnelle

Date – Période – Durée : 14 janvier 2021- 14 avril 2021

Nombre de résidents volontaires : 10 pour la session 1

Nombre d'étudiants : 4

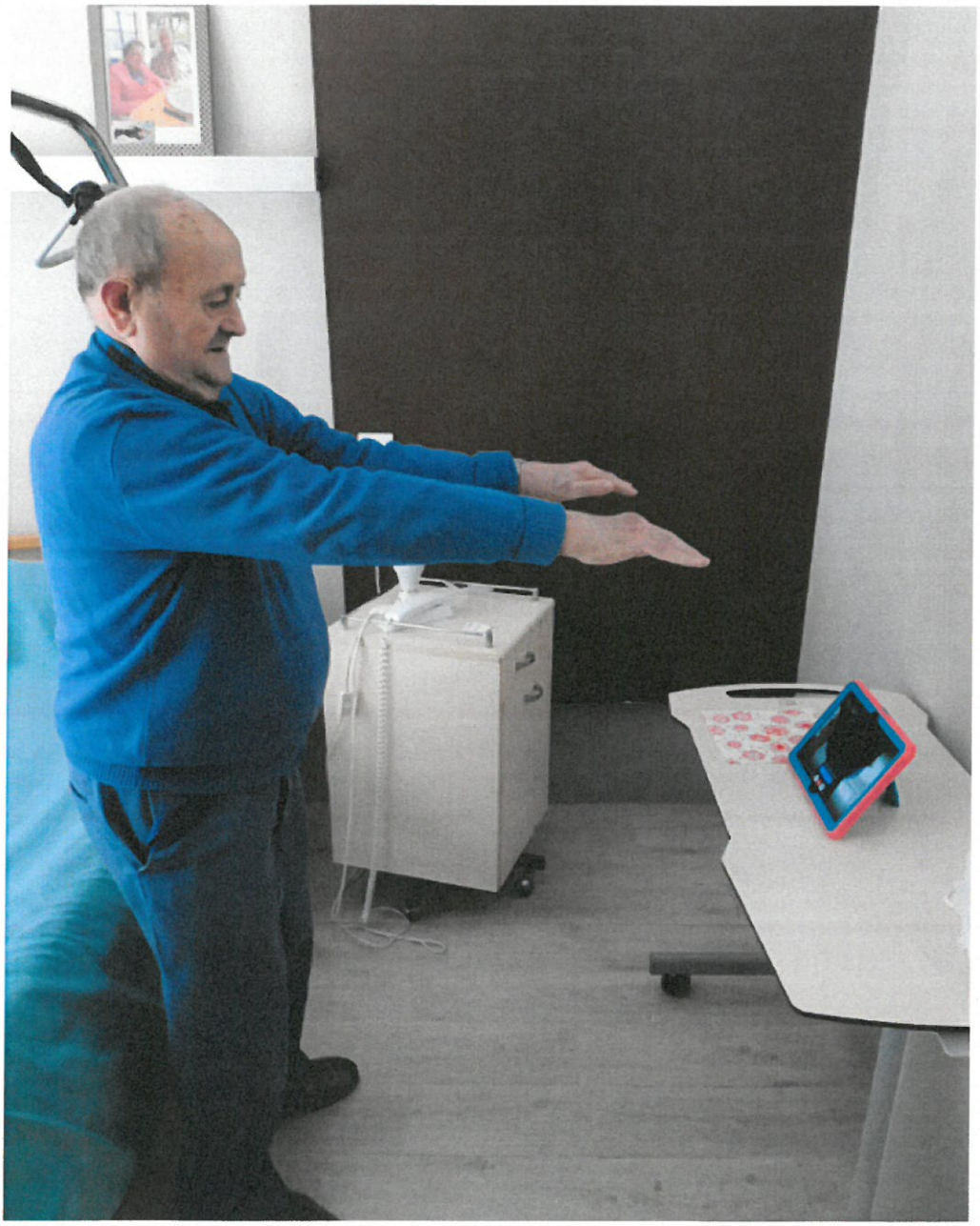

Résident (84 ans) à sa 2e séance d'activités physiques adaptées avec un étudiant grâce au numérique

Soutien intergénérationnel envers les résidents de l'EHPAD grâce au numérique – Fiche de communication externe

Midi Libre - DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 2020

Pays Haut Languedoc et vignobles

Une réunion pour évoquer œnotourisme, rando et itinérance

Les partenaires techniques et financiers des comités de pilotage de l'œnotourisme et du tourisme structurant du Pays Haut Languedoc et Vignobles ont échangé dernièrement, à l'occasion d'une journée de travail très riche, mais en visioconférence, le contexte actuel ne permettant pas de se réunir sous une forme conviviale comme les années précédentes.

Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles, maire d'Olargues, Daniel Galtier, président des deux comités de pilotage, élu à Faugères et à la communauté de communes Avant-Monts et Jean-Louis Lafaurie, rapporteur du comité de pilotage tourisme, maire d'Hérépian et vice-président de la communauté de communes Grand Orb ont animé ces deux réunions.

Le matin a été consacré à l'œnotourisme, une des thématiques phares déployée sur le territoire autour de la destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc" et son label Vignobles et découvertes, obtenu en 2014. Le réseau, animé par le Pays Haut Languedoc et vignobles, est actuellement composé de 123 structures soit 148 prestations œnotouristiques réparties sur les 102 communes de la destination. Les actions engagées ainsi que les outils de communication, prévus pour 2021 ont été présentées : réédition de la carte "Un jour, un terroir, nos routes des vins", l'@Mag, l'annuaire du réseau, les actions marketing et campagne web 2.0… L'année 2021 sera aussi consacrée au renouvellement du label Vignobles et découvertes devant Atout France et les membres du Conseil supérieur de l'œnotourisme, démarche imposée tous les trois ans.

L'après-midi, les projets déployés sur le territoire autour de la randonnée pédestre ont été abordés : les sentiers de randonnées à la journée, le nouveau GR de Pays vignobles "Minervois, Saint-Chinian, Faugères", la requalification du GR de Pays Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles ainsi que l'ensemble des outils de communication permettant de promouvoir cette offre.

L'ensemble des partenaires a prévu de se rencontrer en 2021 pour poursuivre ces travaux, si possible dans un cadre convivial et autour de produits locaux.

La randonnée est l'objet d'attention et de communication.

La Salvetat-sur-Agoût

Cabrerolles

Saint-Pons-de-Thomières

Des jeunes élèves proches des aînés pour Noël

De nombreux messages émouvants adressés aux aînés.

Dans le contexte de la Covid-19, l'Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a lancé un appel à projet territorial de soutien intergénérationnel envers les résidents. C'est avec beaucoup d'émotion que les organisateurs ont réceptionné une centaine de dessins et cartes personnalisées, confectionnés par les enfants de l'école Prescatis. Ces présents arrivent à point nommé, en cette période de fêtes de fin d'année. « *On pense à vous* », « *On vous aime* », « *Soyez forts* »… Sont des messages qui témoignent du soutien intergénérationnel et de l'affection que peuvent porter ces enfants, leur famille, leurs enseignants, à leurs aînées. Une exposition temporaire a été organisée avant que ces cartes et dessins soient distribués à chaque résident pour Noël. Quant aux élèves du collège du Jaur et de son unité pédagogique de proximité d'Olargues, ils ont envoyé une vidéo de leur chorale, ils reprennent à la guitare la chanson des Amants de Saint-Jean avant de leur souhaiter un joyeux Noël. Un résultat très émouvant !

Exemple de communication externe

A l'attention de Madame Benoit – Directrice,
A l'attention de Monsieur Bellini – Principal,
A l'attention de Madame Courdes-Bourgeois – Proviseure,
A l'attention de Madame Chopard – Directrice,

Mesdames, Monsieur,

Dans le cadre d'un effort concerté pour combattre la pandémie de la COVID-19, l'EHPAD du Centre Hospitalier de Saint-Pons-de-Thomières a de nouveau mis en place des mesures strictes. Les professionnels maintiennent aux maximum les activités thérapeutiques pour les résidents de l'établissement. L'absence de réponse sur la durée de cette crise plongent les résidents dans **un isolement principalement cognitif (perte de stimulation intellectuelle)**. Pour certains d'entre eux, résulte un sentiment d'abandon en lien avec l'absence physique de la famille et **d'inutilité** (deuil de leur rôle social). Parmi nos préoccupations quotidiennes, le ralentissement de ce déclin cognitif est un objectif prioritaire. Cette urgence sanitaire et sociétale appelle une action immédiate afin de lever ces nombreux obstacles qui entravent les relations humaines.

L'EHPAD propose de mettre en place des actions de prevention de la perte d'autonomie afin de **favoriser le sentiment d'utilité des résidents**. L'enjeu est de déployer rapidement **une approche territoriale** de la responsabilité populationnelle entre acteurs du médico-social et de l'enseignement en période de crise. **L'objectif est de structurer un lien temporaire avec un public jeune.** En effet, ces enfants, adolescents et jeunes adultes peuvent jouer un rôle majeur en matière **de soutien intergénérationnel.** Chaque âge partage indirectement dans son milieu de vie ou d'enseignement des activités communes réelles, comme les activités culturelles et sportives qui tiennent une place prépondérante dans leur vie.

Nous venons donc solliciter de votre haute bienveillance, votre esprit créatif et votre réactivité afin de participer dans un court délai à cette innovation de solidarité :

Pour les élèves de l'école Georgette Tailhades de Saint-Pons-de-Thomières (11 – 17 résidents) :	
Descriptif	Le dessin est une activité centrale chez certains résidents car il favorise la communication lorsque les capacités d'expression sont diminuées. Cette activité neuromotrice possède également des vertus apaisantes.
Propositions d'actions	• Organiser un échange de dessins ; • Créer une exposition temporaire au sein de l'EHPAD (les résidents pourraient garder les dessins dans leur chambre) ; • Organiser un concours de dessins à l'EHPAD (jury de résidents), à l'école (jury d'écoliers) ; • ....
Public associé	Prioritairement pour les résidents présentant des troubles cognitifs et une autonomie fonctionnelle diminuée.

Pour les élèves du collège du Jaur de Saint-Pons-de-Thomières (14 -20 résidents) :	
Descriptif	De nombreux résidents ont conservé des capacités de jugement et de raisonnement ainsi que des capacités d'expression orale. Ces résidents sont à même de raconter leurs souvenirs de vie, ou de partager leurs expériences du moment vécu.
Propositions d'actions	• Echanger par visioconférence sur un thème, une époque, un moment de vie, d'histoire, ... ; • Créer un jury de résidents pour évaluer une situation, des chorégraphies, des poèmes, des réalisations d'art plastique, ..., réalisés par les élèves ; • Mettre en place une correspondance écrite avec une classe, un groupe d'élèves, ... ; • ...

Public associé	Prioritairement pour les résidents présentant de légers troubles cognitifs mais ayant conservé des praxies fines, des capacités visuo-spatiales, des capacités de raisonnement.

Pour le Lycée Professionnel des métiers Jacques Brel de Saint-Pons-de-Thomières (14 – 20 résidents):	
Descriptif	De nombreux résidents ont conservé des capacités d'écriture et d'expression écrite. Ces résidents sont à même de raconter leurs souvenirs de vie ou de partager leur expérience du moment vécu.
Propositions d'actions	• Mettre en place une correspondance écrite avec une classe ou un groupe d'élèves ; • Créer un jury de résidents pour évaluer une situation, des poèmes, des exposés, ... réalisés par les lycéens ; • Echanger par visioconférence sur une époque, un moment de vie, d'histoire, ... ; • ...
Public associé	Prioritairement pour les résidents ne présentant pas de trouble cognitif et ayant conservé des capacités d'écriture.

Pour l'université de Montpellier (10 -15 résidents) :	
Descriptif	Quelques résidents ne peuvent plus se déplacer librement en dehors de l'établissement. On note une réduction du temps de l'activité motrice quotidienne. La prévention de la perte d'autonomie fonctionnelle est un champ de compétence que les étudiants APAS (STAPS) étudient à l'université.
Propositions d'actions	• Mettre en place rapidement, des cours, des séances APA individualisées. Celles-ci se dérouleraient en chambre par l'intermédiaire de communication en visioconférence. • Réalisation de tests initiaux par les enseignants APA de l'EHPAD. • Anonymiser et renseigner les données médicales concernant l'autonomie • Elaborer une convention de stage.
Public associé	Prioritairement les résidents en Gir 5 et 6 n'ayant pas ou très peu de troubles cognitifs.

Quel que soit l'établissement, le choix du thème et des modalités d'actions sont à réaliser en concertation avec les enseignants. Nous pouvons nous adapter à vos contraintes du programme scolaire et à vos prérogatives du moment. L'objectif est d'agir dans un délai court.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à cette innovation territoriale de solidarité intergénérationnelle envers les ainés.

Dans l'attente de votre contact afin de préciser ces actions,

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

M. Bulvestre
Coordonnateur de l'unité de prévention de la fragilité des seniors

Exemple de conventions externes :

(Page suivante)

CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DU PROJET DE SOUTIEN INTERGENERATIONNEL ENVERS LES RESIDENTS DE L'EHPAD VIA LE NUMERIQUE

Entre : Le centre hospitalier de Saint-Pons-de-Thomières :
Adresse : Quartier Frescatis 34220 Saint-Pons-de-Thomières
Téléphone : 04.67.97.41.00
Représenté: Monsieur Boudet
Occupant la fonction de : Directeur
Personne référente du projet : Monsieur Bulvestre

Et : Le lycée professionnel J.Brel :
Adresse : 15 avenue de la gare 34220 Saint-Pons-de-Thomières
Téléphone : 04.67.97.39.10
Représentée Madame Courdes-Bourgeois
Occupant la fonction de : Proviseure
Professeurs référents du projet : Madame Berthelemy et Mme Dangmann

Il est convenu ce qui suit :

Exposé des motifs :

Dans le contexte de la COVID-19, l'EHPAD du Centre Hospitalier de Saint-Pons-de-Thomières propose de mettre en place des actions de prevention de la perte d'autonomie pour ces résidents avec des élèves du lycée professionnel J.Brel via un outil numérique.

Article 1 : Définition du projet

Les activités de prévention de la perte d'autonomie seront réalisées avec les élèves du lycée J.Brel dans un projet répondant aux critères certificatifs de l'épreuve du diplôme de baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne. Ces activités se dérouleront à distance via des outils numériques.

Article 2 : Le matériel

Du petit matériel et des outils numériques seront fournis par chacun des établissements.

Article 3 : Financement du projet

Le financement du projet pour les résidents de l'EHPAD sera assuré par l'unité de prévention de la fragilité des séniors. Le financement du projet pour les élèves sera assuré par le lycée.

Article 4 : Communication

La description et les résultats du projet pourront être communiqués dans la presse locale, sur le site internet des établissements et dans des revues médico-sociales, dans le respect du droit à l'image des résidents, élèves et professionnels, et après accord de chacun des partenaires.

Article 5 : Responsabilité et confidentialité

Les participants restent sous la responsabilité de l'établissement d'origine. Toutes les règles liées à la confidentialité doivent être respectées au sein de l'EHPAD, du lycée ainsi qu'à l'extérieur des établissements, par toute personne participant au projet.

Article 6 : Coopération inter-établissement

Une réunion finale sera réalisée entre les référents des établissements afin d'évaluer cette première approche territoriale de la responsabilité populationnelle entre acteurs du médico-social et de l'enseignement en période de crise.

Article 7 : Modification de la convention et résiliation

La convention pourra être modifiée à la demande de chaque partie et ne pourra être appliquée que lors de la validation par les deux parties. En cas de difficulté, le responsable de l'établissement est autorisé à mettre fin sans délai à la présente convention. Cette résiliation sera finalisée par l'envoi d'une lettre recommandée.

Fait à Saint-Pons-de-Thomières, le 3 décembre 2020

CACHETS ET SIGNATURES.

Ph Boudet
Directeur du centre hospitalier

Le Directeur
Ph. BOUDET

Madame Courdes-Bourgeois
Proviseur du lycée professionnel J.Brel

CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DU PROJET DE SOUTIEN INTERGENERATIONNEL ENVERS LES RESIDENTS DE L'EHPAD (COVID-19)

Entre : Le centre hospitalier de Saint-Pons-de-Thomières :
Adresse : Quartier Frescatis 34220 Saint-Pons-de-Thomières
Téléphone : 04.67.97.41.00
Représenté: Monsieur Boudet
Occupant la fonction de : Directeur
Personne référente du projet : Monsieur Bulvestre

Et : L'école élémentaire Georgette Tailhades
Adresse : Quartier Frescatis 34220 Saint-Pons-de-Thomières
Téléphone : 04.67.97.89.41
Représenté : Madame Benoit
Occupant la fonction de : Directrice

Il est convenu ce qui suit :

Exposé des motifs :

Dans le contexte de la COVID-19, l'EHPAD du Centre Hospitalier de Saint-Pons-de-Thomières propose de mettre en place des actions de prevention de la perte d'autonomie pour ces résidents avec des élèves de l'école G.Tailhades. L'enjeu est de déployer rapidement une approche territoriale de la responsabilité populationnelle entre acteurs du médico-social et de l'enseignement en période de crise.

Article 1 : Définition du projet

Les activités de prévention de la perte d'autonomie seront réalisées par les résidents de l'EHPAD et les élèves de l'école G.Tailhades. Ce projet s'articule autour d'activités éducatives et pédagogiques co-construites en amont avec les enseignants de l'école et les professionnels de l'EHPAD. Ces activités se dérouleront à distance via des outils numériques (photos, visioconférence, ...) ou par un échange des supports utilisés.

Article 2 : Le matériel

Du petit matériel et des outils numériques seront fournis par chacun des établissements à leurs usagers.

Article 3 : Financement du projet

Le financement du projet pour les résidents de l'EHPAD sera assuré par l'unité de prévention de la fragilité des séniors. Le financement du projet pour les élèves sera assuré par l'école.

Article 4 : Communication

La description et les résultats du projet pourront être communiqués dans la presse locale, sur le site internet des établissements, dans des revues médico-sociales et scientifiques, dans le respect du droit à l'image des résidents, élèves et professionnels, et après accord de chacun des partenaires.

Article 5 : Responsabilité et confidentialité

Les participants restent sous la responsabilité de l'établissement d'origine. Toutes les règles liées à la confidentialité doivent être respectées au sein de l'EHPAD, de l'école ainsi qu'à l'extérieur des établissements, par toute personne participant au projet.

Article 6 : Coopération inter-établissement

Une réunion finale sera réalisée entre les référents des établissements afin d'évaluer cette première approche territoriale de la responsabilité populationnelle entre acteurs du médico-social et de l'enseignement en période de crise.

Article 7 : Modification de la convention et résiliation

La convention pourra être modifiée à la demande de chaque partie et ne pourra être appliquée que lors de la validation par les deux parties. En cas de difficulté, le responsable de l'établissement est autorisé à mettre fin sans délai à la présente convention. Cette résiliation sera finalisée par l'envoi d'une lettre recommandée.

Article 8 : Durée de la convention

La durée de validité de la convention est fixée pour l'année scolaire 2020-2021.

Fait à Saint-Pons-de-Thomières, le 7 janvier 2021

CACHETS ET SIGNATURES.

Ph Boudet
Directeur du centre hospitalier

Le Directeur

Ph. BOUDET

Madame Benoit
Directrice de l'école G.Tailhades

Ecole Élémentaire
Georgette Tailhades
34220 Saint-Pons de Thomières
Tél: 04 67 97 89 41
Mail: ce.0341035r@ac-montpellier.fr